

01. Géant des Flandres (couleur) (Belgique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

De par la grandeur de toutes ses composantes, le lapin doit donner une impression générale imposante et majestueuse.

Corps : allongé, cylindrique, large et près de terre en position de repos, ligne dorsale horizontale, forte ossature.

Les épaules sont aussi larges que possible. Vu de dessus et de profil le corps présente une forme rectangulaire.

Pattes : pas trop longues mais très fortes.

Fanon : le fanon régulier est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	6,00	6,50	7,00	s.Max.
	Points	8	9	10	10

3. Fourrure

De longueur moyenne, dense et lisse.

4. Tête et oreilles

Tête: assez longue et plate, avec des mâchoires bien développées et des joues pleines.

Oreilles : fortes et charnues, bien velues, aux extrémités larges et bien arrondies en forme de cuiller. Longueur minimum 17 cm.

5. Couleur de couverture

Variétés reconnues : gris garenne, gris lièvre, gris fer, gris acier, couleur lièvre, noir, bleu, jaune et blanc yeux rouges.

Pour ces couleurs, voir la description dans les généralités.

01. Géant des Flandres (couleur) (Belgique)

6. Sous-couleur

Voir la description dans les généralités.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Tête un peu courte; chanfrein légèrement busqué; oreilles portées un peu trop écartées, un peu fines; pattes antérieures un peu longues.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop relevé; ossature trop fine; pattes antérieures trop longues; chanfrein nettement busqué; oreilles trop fines; paupières affaissées.

02. Géant des Flandres (blanc) (Belgique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Voir Géant des Flandres (couleur)

2. Poids	kg	6,00	6,50	7,00	s.Max.
	Points	8	9	10	10

3. Fourrure

Voir Géant des Flandres (couleur)

4. Tête

Voir Géant des Flandres (couleur)

5. Oreilles

Voir Géant des Flandres (couleur)

6. Couleur

La couleur est d'un blanc pur sur tout le corps, sans reflet jaunâtre ni ivoire.

Les ongles sont sans pigment.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Voir position 1 à 5 chez le Géant des Flandres (couleur).

Un peu de reflets jaunâtres ou ivoire.

02. Géant des Flandres (blanc) (Belgique)

Défauts graves

Cf. généralités.

Beaucoup de reflets jaunâtres ou ivoire.

03. Papillon géant (France et Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Dessin de la tête	15
	5. Dessin du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : robuste et assez allongé, bonne ossature, nuque assez courte.

Tête : forte et large chez le mâle, plus de finesse chez la femelle.

Oreilles : robustes, larges, bien velues et solidement implantées. Longueur minimum 16 cm.

Pattes : fortes.

Queue : longue et large.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	5,00	5,50	6,00	s.Max.
	Points	8	9	10	10

3. Fourrure

Pelage dense, brillant et suffisamment souple.

Les poils recteurs pas trop longs et peu apparents.

4. Tête

Le papillon, recouvrant le nez, est formé de trois taches donnant l'image d'un papillon aux ailes déployées et comprend :

- les deux ailes symétriques régulièrement arrondies, bordant légèrement la mâchoire inférieure et se terminant à la commissure des lèvres;
- l'épine, représentant l'abdomen du papillon, est située dans l'axe du chanfrein.

Le cercle des yeux est ininterrompu et de même largeur sur tout son pourtour. Il ne peut pas toucher ni les oreilles ni les taches des joues ni le papillon.

Les oreilles sont entièrement colorées. La démarcation à la base doit être aussi nette que possible. Quelques poils blancs ne dépassant pas de

03. Papillon géant (France et Allemagne)

plus de 2 cm la base, sont tolérés.

Les marques de la joue se présentent sous forme d'une tache ronde ou ovale, nettement séparées du cercle des yeux.

5. Dessin du corps

La raie naît immédiatement derrière les oreilles, se prolonge sur toute la longueur du dos pour se terminer à la base de la queue. La largeur idéale est d'environ 3 cm. Le dessus de la queue est coloré, formant en quelque sorte le prolongement de la raie. Le dessous est blanc.

Les marques des flancs, au nombre de 6 à 8 et ayant un diamètre d'environ 3 cm, doivent se répartir sur la moitié arrière du corps, être parfaitement isolées les unes des autres, sans se situer trop près de la raie dorsale. Les marques qui pourraient exister sur le ventre, sur les mamelles antérieures, sur les pattes postérieures, celles se trouvant sur le coude de la patte antérieure et les taches colorées sur le dessous de la queue ne sont pas pénalisées.

6. Couleur

Toutes les couleurs reconnues sont admises. Le fond de la robe est blanc. Les marques colorées forment le dessin, doivent être pures, nettement délimitées et sans dentelure.

Tolérance : ongles pigmentés aux pattes postérieures.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Le papillon: épine disgracieuse (de travers, fendue ou tronquée, longue, fine, désaxée); papillon fortement entaillé à l'épine ou ailes remontant exagérément; ailes inégales; ailes s'étendant sur ou bordant insuffisamment la mâchoire inférieure; ailes dentelées; ailes débordant les commissures des lèvres (d'un ou des deux côtés); contour du papillon entaillé; bec de lièvre de couleur chair.

Le cercle de l'œil : grossier, irrégulier, trop étroit, oeil corné; petite

tache entre le cercle de l'œil et le papillon; une touffe blanche dans le

03. Papillon géant (France et Allemagne)

cercle de l'œil fermé à l'endroit de l'éperon ne constitue pas de défaut.
La marque de la joue : trop rapprochée du cercle de l'œil (les poils tactiles ne sont plus au centre de la marque); trop petite ou trop grande.
Tête : quelques mouchetures.
Les oreilles : quelques poils blancs ne dépassant pas plus de 2 cm la base sont tolérés; bordées de quelques poils blancs; oreilles mal délimitées (quelques petites taches détachées à la base des oreilles).
La raie : dentelée ou irrégulière; trop large ou trop étroite; interruption de la raie entre la nuque et les épaules ou pouvant être cachée par la queue relevée et ne dépassant pas 2 cm.
Raie ventrale : de plus de 1/3 du ventre.
Les marques des flancs : légère asymétrie des marques des flancs: taches des flancs plaquées; trop ou trop peu de taches; une tache de chaîne sur un ou deux côtés de la raie à plus de 2 cm de distance; tache des flancs à moins de 2 cm de la raie; marques trop vers l'arrière ou trop vers le bas; petite touffe blanche dans les marques plaquées.
La queue : face supérieure insuffisamment colorée; extrémité blanche;
Couleur : quelques poils blancs dans les marques.

Défauts graves

Cf. généralités.

Toutes taches sur la gorge et la poitrine se trouvant antérieurement aux mamelles.

Le papillon : épine manquante; papillon englobant complètement le menton; trop distant de la mâchoire inférieure ; bec de lièvre blanc.

Le cercle de l'œil : touchant soit les oreilles, soit le papillon; interrompu.

La marque de la joue : une ou les deux marques de la joue touchant le cercle de l'œil; absence d'une ou des deux marques de la joue; une ou les deux marques de la joue dédoublées.

La tête : fortement éclaboussée de petites taches (ou mouchetures).

La raie : toute interruption entre les épaules et la queue relevée (autre que celles constituant un défaut léger); raie formant manteau.

Les marques des flancs : moins de trois taches sur un côté; taches des flancs touchant la raie; deux ou plus de deux points de chaîne d'un côté

de la raie (les points à moins de 2 cm de la raie à la nuque ne sont pas considérés comme points de chaîne).

03. Papillon géant (France et Allemagne)

Le dessous du corps : toute tache visible sur la poitrine et la gorge. le sujet étant en position relevée.
Les pattes : les taches sur les pattes antérieures sauf celles sur les coudes; ongles colorés.
Couleur : nombreux poils blancs ou touffe blanche dans les marques.

04. Blanc du Bouscat (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : robuste et allongé; squelette relativement fin pour un géant; avant-train bien développé; épaules larges et bien musclées; l'arrière-train plein et arrondi apparaît légèrement relevé; les cuisses, bien musclées, émergent quelque peu; râble assez long et épais.

Ligne dorsale : s'élève régulièrement à partir de la nuque pour former un léger arc dont le point culminant est situé un peu en arrière des genoux.

Pattes : fortes; de longueur moyenne.

Fanon : le moins développé possible chez la femelle.

2. Poids	kg	M	5,00	5,75	6,00	s.Max.
	kg	F	5,00	6,25	6,50	s.Max.
Points			8	9	10	10

3. Fourrure

Dense et lustrée. Les poils de soutien sont nettement visibles.

Longueur minimum 3,0 cm.

4. Tête

Forte et large; le chanfrein est légèrement busqué chez les deux sexes.

5. Oreilles

Robustes, charnues, velues, larges et arrondies en cuiller.

Longueur de 15,0 à 18,0 cm.

6. Couleur

Dépigmentation totale, d'un blanc de neige. Les poils de soutien, repar-

04. Blanc du Bouscat (France)

tis régulièrement sur le manteau, créent une apparence brillante et givrée.

Yeux et ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Taille un peu faible; type un peu ramassé; tête un peu longue ou un peu courte.

Fourrure insuffisamment longue, pas assez dense ou terne.

Défauts graves

Cf. généralités.

Taille trop faible; type décousu avec flancs creux et parties anguleuses; chanfrein non busqué. Fourrure rêche, courte, manquant de densité.

05. Bélier français (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : grand, ramassé et massif, cylindrique ; ossature forte ; épaules larges et poitrine bien développée ; arrière-train large et bien arrondi ; cou inapparent.

Pattes : solides et puissantes, celles de devant assez courtes.

Fanon : un fanon régulier est admis chez la femelle. Chez le mâle adulte un petit bouton est permis.

2. Poids	kg	4,50	5,00	5,50	s.Max.
	Points	8	9	10	10

3. Fourrure

Épaisse, douce et lustrée ; poils de longueur un peu au-dessus de la normale, minimum 3,5 cm.

4. Tête

Tête caractéristique du bélier, bien développée, ronde, museau et front très larges, le chanfrein très busqué, mâchoires bien développées. La tête est bien collée au corps.

5. Oreilles

Bien situées sur le haut de la tête, elles débutent par un fort bourrelet basal (couronne), puis s'infléchissent aussitôt verticalement, la face interne bien collée aux joues. Cette disposition caractéristique des oreilles rappelle la forme d'un fer à cheval.

Bien velues, charnues et bien ouvertes, elles se terminent très arrondies. Longueur de 38 à 45 cm. Idéal 42 cm (mesure prise d'une extrémité à l'autre dans une position horizontale).

05. Bélier français (France)

6. Couleur

Toutes les couleurs reconnues sont admises, y compris celle rappelant le dessin papillon qui peut être plus ou moins chargé en couleur et la bariolée.

La bariolée

Le manteau coloré recouvre tout le dessus du corps, de préférence depuis la nuque jusqu'à la base de la queue, y compris les flancs.

La tête est colorée sur la plus grande surface possible, toutefois pas complètement. Les oreilles et le nez doivent être entièrement colorés, mais une petite touffe blanche sur le nez et sur le bas des oreilles est tolérée. La poitrine et les pattes antérieures sont entièrement blanches mais peuvent montrer des taches colorées.

La disposition de l'ensemble du dessin doit être aussi symétrique que possible.

La sous-couleur du ventre peut être bleue ou blanche.

Yeux de la couleur appropriée à celle de la robe. Ongles corne à noirs selon la robe ; dépigmentés chez le blanc et le bariolé.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Faible déviation du type prescrit ; tête pas assez développée ; oreilles ne tombant pas régulièrement ; couronne pas assez développée ; oreilles peu velues, un peu abîmées ou plissées.

Fourrure un peu courte, densité insuffisante ; un peu de culotte.

Chez le bariolé, dessin du manteau pas assez étendu ; léger écart dans le dessin ; tête trop bariolée ; un peu de blanc sur le nez ou sur les oreilles ; une lèvre supérieure blanche.

Défauts graves

Cf. généralités.

Manque de type ; tête étroite ; mauvais port d'oreilles ; oreilles fort abîmées ou mal formées ; oreilles en dessous ou au-dessus des dimensions prescrites ; couronne manquante ; épaules étroites ; trop de cu-

lotte ; fanon sous forme de tablier.

Déviaton grave du dessin chez le bariolé ; tête présentant trop de blanc.
Chez le bariolé, 2 lèvres supérieures blanches ; bout du nez complètement blanc ; manteau touchant pattes antérieures ; tête entièrement colorée ; ongles colorés.

06. Bleu de Ham (Belgique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : de longueur moyenne, dos horizontal, rectangulaire et bien charnu; épaules larges; cuisses bien développées; arrière-train bien arrondi.

Pattes : fortes et de longueur moyenne.

Queue : longue et large.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	4,50	5,00	5,50	6,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Pelage long, dense, soyeux et lustré.

4. Tête et oreilles

Tête : forte, légèrement ovoïde, front large et mâchoires bien développées.

Yeux grands.

Oreilles : charnues, bien velues, portées bien droites et aux extrémités légèrement arrondies. Longueur de 14,5 à 16 cm.

5. Couleur de couverture

Couleur bleu ardoise moins foncée que celle du Vienne bleu.

Yeux gris bleu. Ongles corne.

6. Sous-couleur

Bleue. Elle doit s'étendre le plus profondément possible.

06. Bleu de Ham (Belgique)

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Epaules un peu étroites.

Tête un peu plate.

Couleur un peu claire ou foncée.

Extrémités des oreilles un peu pâles.

Sous-couleur un peu claire. Un peu de rouille.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop court, trop long ou trop étroit.

Oreilles trop longues, trop courtes, trop minces.

Couleur trop claire ou trop foncée.

Couleur dépigmentée à la base.

Fourrure trop courte.

07. Bleu de Saint-Nicolas (Belgique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : de grande taille, long et râblé ; ligne dorsale horizontale

Rectangulaire vu du dessus.

Pattes : fortes.

Queue : relativement longue.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	4,50	5,00	5,50	6,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

De longueur moyenne, dense et brillante.

4. Tête et oreilles

Tête : de forme rectangulaire, aux joues bien développées.

Oreilles : bien arrondies et velues, portées en V. Longueur de 14 à 16 cm.

5. Couleur de couverture

Couleur bleu claire, uniformément répartie. Elle est un peu plus claire que celle du Beveren.

Yeux gris bleu. Ongles corne.

6. Sous-couleur

D'un bleu pratiquement identique à la couleur de la couverture. Cette couleur doit descendre jusqu'à la base des poils.

07. Bleu de Saint-Nicolas (Belgique)

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Type un peu ramassé ; oreilles plissées.

Couleur du manteau manquant d'uniformité; extrémités des oreilles claires; ongles trop clairs.

Un peu de rouille.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop court ou trop petit; pattes trop fines.

Couleur bleue trop foncée.

Trop de rouille.

Sous-couleur trop pâle ou blanche. Fourrure trop courte

08. Argenté de Champagne (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Argenture et nuance	15
	5. Uniformité et couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : assez grand, massif.

Tête : forte, chanfrein légèrement busqué, cou inapparent.

Oreilles : solidement implantées, velues, aux extrémités légèrement arrondies. Longueur de 13 à 14,5 cm.

Pattes : de longueur moyenne, assez fortes.

Fanon : le fanon peu développé est toléré chez la femelle.

2. Poids	kg	4,00	4,30	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, souple et assez longue. Les poils recteurs sont assez épais et très apparents.

4. Argenture et nuance

La couleur est formée par la juxtaposition des couleurs propres aux différentes catégories de poils composant le pelage : les poils de soutien de couleur noire sur toute leur longueur; les poils de jarre proprement dits dont les uns présentent une pointe blanche alors que les autres sont entièrement colorés. La prédominance des poils argentés est indispensable pour obtenir la nuance recherchée. S'il y a insuffisance de poils argentés, la couleur d'ensemble du sujet est trop foncée. Les poils entièrement pigmentés doivent émerger suffisamment, sinon la couleur d'ensemble est trop pâle ou terne et la sous-couleur devient faible.

5. Uniformité et couleur de couverture

La teinte d'ensemble est bleuâtre pâle (vieil argent). L'argenture est

08. Argenté de Champagne (France)

répartie régulièrement sur tout le corps y compris la tête, les oreilles, les pattes et la queue.

Yeux brun noirâtre. Ongles noirâtres.

6. Sous-couleur

La sous-couleur est d'un bleu ardoise foncé. Elle occupe la plus grande partie des poils et s'étend le plus profondément possible vers la base.

7. Présentation et soins

Cf. généralités

Défauts légers

Cf. généralités.

Fourrure insuffisamment dense ou courte; poils de soutien peu apparents.

Couleur du manteau terne; sous-couleur manquant d'intensité ou parsemée de quelques poils blancs; poitrine claire (plastron).

Défauts graves

Cf. généralités.

Type élancé, trop mince ou trop ramassé.

Fourrure trop clairsemée; la non-apparence des poils de soutien.

Couleur d'ensemble totalement hétérogène, trop foncée ou trop claire; tête foncée; teinte charbonnée ou farineuse; absence de sous-couleur ou blanche à la base.

09. Bélier anglais (Angleterre)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur et dessin	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : élancé, allongé, la ligne dorsale s'élève vers la croupe, l'arrière-train nettement plus relevé et déterminé par des pattes postérieures longues et vigoureuses. Cou assez court.

Pattes : celles de devant relativement courtes et étroites, celles de derrière longues et vigoureuses.

Fanon : toléré chez la femelle ; le mâle présente parfois un bouton.

2. Poids	kg	3,50	4,25	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Un peu plus courte que la normale, dense, douce et lustrée.

4. Tête

Assez longue ; front large ; mâchoires bien développées ; chanfrein busqué mais moins que chez le Bélier français.

5. Oreilles

Caractéristique principale de la race, elles sont portées étroitement rapprochées de la tête et mollement flottantes des deux côtés.

L'ouverture est dirigée vers l'avant.

Très fortes à la base, elles accusent un léger rétrécissement pour s'élargir ensuite progressivement et atteindre leur plus forte largeur en leur milieu. L'extrémité est régulièrement arrondie.

Leur texture, rappelant le cuir souple, doit être régulière, c.-à.-d. sans nodosité ni dégradation.

Longueur minimum 58 cm ; maximum 70 cm. Idéal 66 cm.

09. Bélier anglais (Angleterre)

Largeur minimum 12 cm ; pas de maximum. Idéal 15 cm.

6. Couleur et dessin

Toutes les couleurs reconnues, sauf la variété martre foncé, la bariolée ainsi que le fawn sont admis. Pour la description du bariolé, voir le Bélier français.

Le fawn est une couleur fauve jaune clair recouvert légèrement d'un léger voile noir qui apparaît dans une moindre mesure sur la poitrine et sur les flancs. L'entre-couleur est jaune ; la couleur du ventre est blanche ainsi que la sous-couleur.

Yeux et ongles sont de couleur appropriée à celle de la robe. Ongles dépigmentés chez le bariolé et le blanc.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Tête un peu étroite ; arrière train insuffisamment relevé ; oreilles légèrement dégradées, blessées ou noueuses.

Trop de blanc chez le bariolé ou dessin irrégulier.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type aminci, trop long ou élancé.

Manque total de type ; oreilles en dessous des mesures exigées ; oreilles fortement abîmées ; tête trop étroite.

La couleur Fawn avec sous couleur bleue.

10. Grand Chinchilla (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : légèrement allongé et cylindrique, d'une largeur uniforme sur toute sa longueur; le dos est horizontal et la croupe bien arrondie.

Pattes : fortes et de longueur moyenne.

Queue : longue et large.

Fanon : un fanon régulier est admis chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très fournie, souple et assez longue, minimum 3 cm. Les poils de soutien sont bien apparents.

4. Tête et oreilles

Tête : forte et large, bien collée au corps. Chanfrein légèrement busqué.

Oreilles : fortes et bien velues. Longueur de 13 à 15 cm.

5. Couleur de couverture

Voir la description chez le Petit Chinchilla. La couleur chinchilla est moins précise chez le Grand que chez le Petit Chinchilla.

6. Sous-couleur

Voir la description chez le Petit Chinchilla.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

10. Grand Chinchilla (Allemagne)

Défauts légers

Cf. généralités.

Type un peu court et trapu.

Fourrure un peu laineuse.

Voile jaune ou brun sur le nez, les oreilles, les pattes et autres parties du corps; triangle un peu grand; poitrine et pattes un peu claires; pattes avant légèrement striées; rosette un peu floue; liseré des oreilles un peu trop étendu; sous-couleur pas assez intense.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type défectueux.

Fourrure courte (moins de 3 cm).

Absence de chenillé; teinte farineuse; voile brunâtre bien visible sur l'ensemble de la fourrure; poitrine et pattes antérieures trop claires; absence de rosette; rouille dans l'entre-couleur; absence de sous-couleur sur le ventre sauf chez la femelle adulte; sous-couleur blanche à la base. Yeux trop clairs ou marbrés.

11. Grand Argenté Clair (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Argenture et poils de soutien noirs	15
	5. Uniformité	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : cylindrique, trapu ; épaules et arrière-train larges.

Tête : bien développée ; front large ; joues bien développées ; la tête étant bien collée au corps.

Oreilles : fortes, charnue et bien velues. Longueur de 12 à 14 cm.

Pattes : fortes ; de longueur moyenne.

Queue : pas trop longue, assez large.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

De longueur moyenne, dense, avec des poils de soutien longs et régulièrement répartis.

4. Argenture et poils de soutien noirs

Les poils de jarre argentés, brillants et d'un blanc bleuâtre sont très nombreux et classent la race parmi les argentés clairs. Les longs poils de soutien noirs dépassent, d'environ 1 cm, les poils normaux. Yeux bruns. Ongles corne à noirs.

5. Uniformité

L'argenture doit être répartie aussi uniformément que possible sur tout le corps y compris la tête, les oreilles et les pattes. Les longs poils de soutien noirs couvrent régulièrement le pelage clair.

11. Grand Argenté Clair (Allemagne)

6. Sous-couleur

La sous-couleur est bleu ardoise foncé jusqu'à la base des poils, sans mélange de poils blancs. Chez les sujets adultes, la sous-couleur est un peu plus pâle.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Fanon trop développé.

Argenture irrégulière; argenture un peu claire ou un peu foncée; insuffisance ou trop de longs poils de soutien noirs; poitrine claire; oreilles, pattes, queue, museau et nez un peu foncés; sous-couleur un peu pâle ou parsemée de poils entièrement blancs; couleur zonée.

Défauts graves

Cf. généralités.

Manque évident d'argenture ou de longs poils de soutien noirs; nuance trop claire, presque blanche sans nuance bleue; nuance trop foncée; poitrine trop claire; tête noirâtre; taches blanches visibles dans la couverture; forte rouille; sous-couleur blanchâtre ou délavée; ongles(s) dépigmenté(s) ou de couleur différente; yeux autres que bruns.

12. Blanc de Termonde (Belgique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : allongé; dos bien large; bien râblé. Partant de la nuque, la ligne dorsale s'élève légèrement vers la croupe pour se terminer par un arrière-train bien arrondi, musclé et rempli.

Pattes : de longueur moyenne.

Fanon : un fanon régulier est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	4,00	4,50	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

De longueur moyenne, souple, soyeuse, bien dense et lisse.

4. Tête

La tête est longue, étroite, au chanfrein droit qui, vu de face, est en losange chez la femelle; plus développée chez le mâle avec des mâchoires saillantes.

5. Oreilles

Fortes, pas trop écartées et légèrement arrondies à leur sommet.

Longueur de 13,5 à 15 cm.

6. Couleur

Blanc uniforme. Yeux rouges. Ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

12. Blanc de Termonde (Belgique)

Défauts légers

Cf. généralités.

Léger écart dans le type: un peu étroit aux épaules: chanfrein un peu court.

Fourrure un peu longue; léger manque de densité de la fourrure.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop court; chanfrein busqué; oreilles trop courtes ou trop longues, trop épaisses et arrondies en cuiller.

Fourrure trop longue, laineuse, rude ou manquant de densité. Poils de jarre trop apparents.

13. Vienne (couleur) (Autriche)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : allongé et cylindrique; dos et épaules larges; croupe large et arrondie; forme assez rectangulaire; cou court.

Pattes : fortes, de longueur moyenne.

Fanon : un petit fanon bien formé est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, souple et brillante. Longueur minimum 3 cm.

4. Tête et oreilles

Tête : forte et large.

Oreilles : robustes, velues, bouts bien arrondis. Longueur de 12 à 14 cm.

5. Couleur de couverture

Variétés admises : le bleu, le noir, le gris garenne, le gris bleu et le gris fer.

Bleu : bleu ardoise foncé. Cette couleur s'étend sur tout le corps. Yeux gris bleuté. Ongles corne très foncée.

Noir : chez le noir et le bleu, la couleur du ventre et du dessous de la queue est plus mâte, noire intense, brillante. Yeux brun foncé. Ongles noirâtres.

Gris garenne, gris fer, gris bleu : voir la description de ces couleurs dans les généralités.

13. Vienne (couleur) (Autriche)

6. Sous-couleur

Bleu : bleu foncé s'étendant le plus profondément possible vers la racine où elle est plus pâle.

Noir : bleu foncé, plus son intensité est grande, mieux cela vaut.

Gris fer, gris bleu : voir la description dans les généralités.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Léger écart dans le type; épaules un peu étroites.

Couleur bleue un peu claire ou un peu foncée; légers reflets brunâtres; traces de rouille; sommets des oreilles un peu pâles; sous-couleur un peu claire; quelques poils blancs.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type court ou trop long.

Fourrure très courte.

Couleur bleue trop claire ou trop foncée; reflets brunâtres nettement prononcés; beaucoup de rouille; entre-couleur brunâtre chez la variété bleue et noire; couleur blanche à la base.

13. Vienne (couleur) (Autriche)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : allongé et cylindrique; dos et épaules larges; croupe large et arrondie; forme assez rectangulaire; cou court.

Pattes : fortes, de longueur moyenne.

Fanon : un petit fanon bien formé est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, souple et brillante. Longueur minimum 3 cm.

4. Tête et oreilles

Tête : forte et large.

Oreilles : robustes, velues, bouts bien arrondis. Longueur de 12 à 14 cm.

5. Couleur de couverture

Variétés admises : le bleu, le noir, le gris garenne, le gris bleu et le gris fer.

Bleu : bleu ardoise foncé. Cette couleur s'étend sur tout le corps. Yeux gris bleuté. Ongles corne très foncée.

Noir : chez le noir et le bleu, la couleur du ventre et du dessous de la queue est plus mâte, noire intense, brillante. Yeux brun foncé. Ongles noirâtres.

Gris garenne, gris fer, gris bleu : voir la description de ces couleurs dans les généralités.

13. Vienne (couleur) (Autriche)

6. Sous-couleur

Bleu : bleu foncé s'étendant le plus profondément possible vers la racine où elle est plus pâle.

Noir : bleu foncé, plus son intensité est grande, mieux cela vaut.

Gris fer, gris bleu : voir la description dans les généralités.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Léger écart dans le type; épaules un peu étroites.

Couleur bleue un peu claire ou un peu foncée; légers reflets brunâtres; traces de rouille; sommets des oreilles un peu pâles; sous-couleur un peu claire; quelques poils blancs.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type court ou trop long.

Fourrure très courte.

Couleur bleue trop claire ou trop foncée; reflets brunâtres nettement prononcés; beaucoup de rouille; entre-couleur brunâtre chez la variété bleue et noire; couleur blanche à la base.

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Dessin de la tête	15
	5. Dessin du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : trapu ; cylindrique ; aussi large à l'avant qu'à l'arrière ; la ligne dorsale, horizontale, se termine par un arrière-train parfaitement arrondi ; la poitrine est large.

Tête : courte et forte, au front et museau larges avec des joues bien développées ; portée par un cou court, puissant et inapparent.

Oreilles : charnues. Longueur de 13 à 15 cm.

Pattes : fortes et de longueur moyenne.

Fanon : un petit fanon est toléré chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,00-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

La fourrure, de longueur normale, présente des poils recteurs puissants et régulièrement répartis. La bourre est très dense. Les oreilles sont bien velues.

4. Dessin de la tête

La couleur prédomine sur la tête et les oreilles sont colorées. Une touffe blanche, oblongue, peut garnir le milieu du front. De même, la lèvre inférieure et le bord des mâchoires peuvent être blancs.

5. Dessin du corps

Le dessin du corps est du type « manteau ».

Un manteau coloré recouvre le dessus du corps depuis la nuque jusqu'à la base de la queue, s'étendant symétriquement et exempt de touffes blanches, sauf sans pénalisation, des touffes blanches qui pourraient se situer avant les épaules et sur le bas de l'arrière-train dont la limite est

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

marquée par l'extrémité de la queue relevée. La poitrine et les pattes antérieures sont entièrement blanches. Le blanc prédomine sur le ventre et les pattes postérieures.

6. Couleur

Le fond de la robe, constituée par les zones blanches sur le ventre, la poitrine et les pattes antérieures, présentent une sous-couleur d'un blanc pur.

Les parties colorées formant le dessin sont reconnues en noir (brillant), en bleu et en rouge et doivent présenter une sous-couleur correspondante.

Yeux : de couleur correspondante à celle du manteau.

Ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Fanon trop développé ; corps allongé ; pattes longues et fines ; tête un peu mince ; cou long.

Oreilles de structure mince, trop peu velues, de longueur disproportionnée à l'ensemble du sujet.

Dessin asymétrique ; touffe blanche sur le museau, sur la partie moitié inférieure des oreilles, sur le manteau et sur le dessus de la queue.

Taches colorées sur la poitrine et sur les pattes antérieures.

Quelques poils de couleur autre que celle exigée dans la couleur du dessin ; un peu de rouille ; légers reflets grisâtres ou jaunâtres dans la couleur fondamentale, c'est-à-dire dans les zones blanches.

Défauts graves

Cf. généralités.

Trop de blanc sur le manteau ; tête entièrement unicolore ; museau entièrement blanc ; touffe blanche dans la partie moitié supérieure des oreilles ; nombreux poils d'une autre couleur que celle du dessin ; forte rouille ; sous-couleur blanche ou trop pâle dans les zones colorées, couleur fondamentale fortement grisâtre ou jaunâtre.

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

Yeux de couleur autre que celle exigée ; ongles pigmentés.

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Dessin de la tête	15
	5. Dessin du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : trapu ; cylindrique ; aussi large à l'avant qu'à l'arrière ; la ligne dorsale, horizontale, se termine par un arrière-train parfaitement arrondi ; la poitrine est large.

Tête : courte et forte, au front et museau larges avec des joues bien développées ; portée par un cou court, puissant et inapparent.

Oreilles : charnues. Longueur de 13 à 15 cm.

Pattes : fortes et de longueur moyenne.

Fanon : un petit fanon est toléré chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,00-5,00	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

La fourrure, de longueur normale, présente des poils recteurs puissants et régulièrement répartis. La bourre est très dense. Les oreilles sont bien velues.

4. Dessin de la tête

La couleur prédomine sur la tête et les oreilles sont colorées. Une touffe blanche, oblongue, peut garnir le milieu du front. De même, la lèvre inférieure et le bord des mâchoires peuvent être blancs.

5. Dessin du corps

Le dessin du corps est du type « manteau ».

Un manteau coloré recouvre le dessus du corps depuis la nuque jusqu'à la base de la queue, s'étendant symétriquement et exempt de touffes blanches, sauf sans pénalisation, des touffes blanches qui pourraient se

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

situer avant les épaules et sur le bas de l'arrière-train dont la limite est marquée par l'extrémité de la queue relevée.
La poitrine et les pattes antérieures sont entièrement blanches. Le blanc prédomine sur le ventre et les pattes postérieures.

6. Couleur

Le fond de la robe, constituée par les zones blanches sur le ventre, la poitrine et les pattes antérieures, présentent une sous-couleur d'un blanc pur.

Les parties colorées formant le dessin sont reconnues en noir (brillant), en bleu et en rouge et doivent présenter une sous-couleur correspondante.

Yeux : de couleur correspondante à celle du manteau.

Ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Fanon trop développé ; corps allongé ; pattes longues et fines ; tête un peu mince ; cou long.

Oreilles de structure mince, trop peu velues, de longueur disproportionnée à l'ensemble du sujet.

Dessin asymétrique ; touffe blanche sur le museau, sur la partie moitié inférieure des oreilles, sur le manteau et sur le dessus de la queue.

Taches colorées sur la poitrine et sur les pattes antérieures.

Quelques poils de couleur autre que celle exigée dans la couleur du dessin ; un peu de rouille ; légers reflets grisâtres ou jaunâtres dans la couleur fondamentale, c'est-à-dire dans les zones blanches.

Défauts graves

Cf. généralités.

Trop de blanc sur le manteau ; tête entièrement unicolore ; museau entièrement blanc ; touffe blanche dans la partie moitié supérieure des oreilles ; nombreux poils d'une autre couleur que celle du dessin ; forte

14. Bariolé de Mecklenburg (Allemagne)

rouille ; sous-couleur blanche ou trop pâle dans les zones colorées, couleur fondamentale fortement grisâtre ou jaunâtre.

Yeux de couleur autre que celle exigée ; ongles pigmentés.

15. Blanc du Danemark (Havid) (pays d'origine: Danemark)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

Reconnu en Belgique depuis 1988

1. Type et conformation

Type de longueur moyenne et allongé. Le corps est bien arrondi. Vues d'en haut, les lignes de flancs sont parallèles. Vue du dessus et de derrière, la partie arrière du corps forme chaque fois un demi-cercle. Hauteur et largeur sont égales.

Un dos plat est moins grave qu'un dos haut et aigu. Vue de côté, la ligne dorsale représente un arc légèrement relevé jusqu'aux cuisses et continue en un quart de cercle jusqu'à la queue.

2. Poids	kg	3,00	4,00	4,00-5,00	5,25
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Le pelage est dense avec beaucoup de poils de soutien et de couverture, donnant de la brillance. Longueur sur le dos de 3,0 à 3,5 cm.

4. Tête

La tête est bien développée, un peu plus fine chez la femelle.

5. Oreilles

Les oreilles sont charnues et portées bien droites.
La longueur de 11,00 à 13,0 cm.

6. Couleur

La couleur est blanche jusqu'à la base, les yeux rouges et les ongles dépigmentés.

15. Blanc du Danemark (Havid) (pays d'origine: Danemark)

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Type et conformation légèrement fautifs; pelage un peu trop court; léger reflet jaunâtre.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type et conformation fortement fautifs; corps allongé; arrière-train anguleux; pelage extrêmement fin.

16. Grand Argenté (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Argenture et nuance	15
	5. Uniformité et couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : comparé au Grand argenté clair, il est un peu plus allongé, mais reste bien équilibré.

Tête : forte, bien collée au corps.

Oreilles : solidement implantées, fortes (robustes), velues. Longueur de 13 à 15 cm.

Pattes : fortes, maintenant le sujet moyennement relevé.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,25	3,75	4,25-4,75	5,25
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

La fourrure est de longueur moyenne. Les poils de jarre sont régulièrement repartis et la bourre est dense.

4. Argenture et nuance

Les exigences sont identiques à celles de l'Argenté anglais et pour l'argenture, ainsi que pour les nuances admises.

5. Uniformité et couleur de couverture

Les couleurs noire, bleue, havane, jaune-fauve et gris garenne sont admises.

L'argenture est uniformément répartie sur tout le corps, y compris la tête, les oreilles, les pattes et la queue.

La couleur fondamentale domine, ce qui le distingue du Grand Argenté Clair.

La couleur du ventre est plus mate.

16. Grand Argenté (Allemagne)

Les yeux sont bruns chez les variétés noire, havane et jaune fauve et gris garenne; gris bleu chez la bleue.
Les ongles sont de couleur foncée chez les variétés noire, bleue, gris garenne et havane; corne chez la jaune.

6. Couleur

La sous-couleur est bleu foncé chez le noir; bleu chez le havane et le bleu; jaune intense chez le jaune.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Fanon un peu trop développé.

Argenture faible ou floconneuse; tête un peu plus claire ou un peu plus foncée; oreilles, poitrine, pattes et queue claires ou foncées; un peu de rouille; sous-couleur impure ou un peu faible.

Ensuite les mêmes défauts légers que chez l'Argenté anglais.

Défauts graves

Cf. généralités.

Absence totale de l'argenture; nuance trop claire, trop foncée, pattes très claires; forte rouille; sous-couleur trop faible ou blanche à la base; couleur des yeux autres que celle prescrite; ongles de couleur différente; ongle(s) dépigmenté(s).

Ensuite les mêmes défauts graves que chez l'Argenté anglais.

17. Gris du Bourbonnais (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête, yeux et oreilles	15
	5. Couleur	15
	6. Sous-couleur et entre-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Le corps est assez ramassé, suffisamment arrondi sans être trop massif. Cette constitution corporelle est la conséquence d'une répartition équilibrée de la musculature compacte sur une ossature de moyen développement.

A une nuque assez forte fait suite une ligne dorsale régulière qui se termine en une inclinaison assez rapide par une croupe arrondie.

Le râble est épais. Les régions fessières et les cuisses nettement charnues émergent quelque peu. L'ensemble poitrine-épaule est pleinement formé. Les pattes antérieures de force moyenne sont bien droites.

Les pattes postérieures faisant légèrement saillie sont bien d'aplomb. La taille est proportionnée au poids du sujet compte tenu de sa conformation assez ramassée et non massive.

Le fanon chez la femelle, s'il existe, ne doit pas être trop développé.

2. Poids	kg	3,50	3,75	4,00-4,75	5,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Assez courte et serrée, la fourrure paraît plaquée au corps.

D'apparence fortement lustrée, elle reste toujours suffisamment dense.

4. Tête, yeux et oreilles

La tête est légèrement busquée. Bien marquée dans sa puissance expressive chez le mâle sans être volumineuse, elle présente plus de finesse générale, chez la femelle, paraissant ainsi allongée. Les yeux sont bien ouverts, brillants et vifs dans leur expression. Les oreilles velues, bien serrées à la base, ont tendance à légèrement s'écarter au sommet.

17. Gris du Bourbonnais (France)

Ni trop larges, ni trop épaisses, elles sont d'un développement approprié au type ; leur longueur idéale se situe entre 12 et 13 cm.. La longueur minimale ne doit pas être inférieure à 11 cm. et la longueur maximale ne doit jamais dépasser 13,5 cm..

5. Couleur

La couleur est gris fer atténué (cf. description générale).

Elle recouvre uniformément toutes les parties supérieures du corps. Le triangle brunâtre doit rester perceptible.

Le dessous du corps est gris bleuté plus ou moins clair. Les ongles sont de couleur corne foncée. Les yeux ont un iris de couleur brun foncé.

6. Sous-couleur et entre-couleur

La sous-couleur est bleu ardoise foncé sur tout le corps. L'entre-couleur brunâtre très réduite ne se manifeste que sur les parties supérieures du corps.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Corps trop massif ou trop allongé. Musculature insuffisamment compacte. Fourrure manquant de lustre et pas assez serré. Oreilles un peu courtes ou un peu longues. Teinte un peu hétérogène (manteau). Extrémités foncées. Pattes antérieures légèrement barrées.

Défauts graves

Cf. généralités.

Manque total de type. Corps trop mince ou trop grossier. Taille démesurée (gigantisme). Développement très insuffisant de la musculature. Fourrure rêche ou laineuse. Oreilles de longueur inférieure à 11 cm. ou supérieure à 13,5 cm.. Couleur du Normand (garenne) ou trop foncée (noirâtre) ; ventre blanc. Pattes antérieures fortement barrées (décoloration jusqu'à la base du poil). Sous-couleur du ventre absente.

18. Bélier Meissner (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : plus allongé que celui du Bélier français ; poitrine large ; dos bien râblé et un peu voûté.

Pattes : fortes, celles de devant relativement longues d'où un port plutôt relevé.

Queue : longueur moyenne, large.

Fanon : un petit fanon est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50	5,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Dense ; poils de jarre régulièrement répartis ; longueur normale.

4. Tête

Caractéristique du bélier, un peu moins forte que chez le Bélier français; chanfrein busqué ; front large ; mâchoires bien développées.

5. Oreilles

Un peu plus légère que chez le Bélier français, elles débutent par un bourrelet basal (couronne) et s'infléchissent verticalement. Bien que non exigée, la préférence est donnée aux sujets dont l'ouverture des oreilles est tournée vers les joues.

Longueur minimum de 36 à 40 cm.

6. Couleur

Toutes les couleurs admises chez l'Argenté anglais, à savoir le gris garenne, le noir, le bleu, le havane et le jaune dans les nuances foncées,

18. Bélier Meissner (Allemagne)

moyenne et claire.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Type « bélier » insuffisamment exprimé ; port des oreilles et couronne un peu faibles; ligne dorsale trop horizontale.

Pour la couleur, tous les défauts légers valables chez l'Argenté anglais.

Défauts graves

Cf. généralités.

Absence complète de type "bélier"; très mauvais port des oreilles.

Tête trop foncée et sans argenture; tous les défauts graves de couleur valables chez l'Argenté anglais.

19. Angora (Angleterre)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Structure de la laine	15
	5. Densité, longueur et attributs	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : assez ramassé (entre le type français et le type anglais), le sujet en pleine condition ressemble à une boule de neige, alors que la tête reste presque non apparente. Pour se rendre compte de la conformation, il faut palper le lapin, car la fourrure très longue rend l'évaluation assez difficile.

Tête : large et ronde; chanfrein légèrement busqué.

Oreilles : en forme de cuiller, fortes, portées en V et pas trop écartées.

Longueur de 11 à 14 cm.

Pattes : fortes et longues.

Queue : large.

Fanon : un petit fanon est admis chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	3,50	4,00	4,50	5,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

La fourrure est caractérisée par le gigantisme généralisé du système pileux, recouvrant tout le corps (dos, flancs, poitrine, ventre, pattes jusqu'aux doigts et la queue).

Les mèches frontales et les favoris recouvrent la tête à l'exception du museau où le pelage est normal.

Les oreilles, frangées, sont garnies à leur sommet d'un plumet bien fourni.

4. Structure de la laine

Soyeuse et douce au toucher, la fourrure est composée de poils de bourre et de jarre fins et nerveux, légèrement onduleux. Les poils de

19. Angora (Angleterre)

soutien, droits, les plus longs, sont régulièrement repartis sur le manteau. Les poils de bourre dominant l'ensemble de la fourrure.

5. Densité, longueur et attributs

La fourrure, aussi longue que possible - minimum 7 cm - est très dense et homogène sur tout le corps.

Les attributs (mèches frontales, favoris, franges, plumets des oreilles et la garniture des pattes) doivent être suffisamment développés.

6. Couleur

Toutes les variétés reconnues sont admises ainsi que le blanc aux yeux bleus.

Par suite de la longueur des poils, la couleur est fortement atténuée par comparaison à celle des races à poils normaux. La couleur de couverture, située aux extrémités des poils, est déterminante lors des jugements.

La sous-couleur, très diluée, doit néanmoins être visible.

Sur le museau, les oreilles et dans une moindre mesure sur les pattes et la queue, c.à.d. là où les poils sont normaux ou plus courts, la couleur est plus intense.

La couleur des yeux et des ongles correspond à celle de la robe.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Tête un peu fine ou un peu longue; oreilles un peu longues ou port un peu ouvert.

Poils un peu courts sur les oreilles, la tête et les pattes; nuque un peu dénudée; fourrure un peu courte, manquant un peu d'homogénéité, d'élasticité ou de densité; légèrement feutrée.

Léger écart de la couleur.

Défauts graves

Cf. généralités.

19. Angora (Angleterre)

Tête fine ou trop longue; oreilles trop longues.

Fourrure trop courte, grossière, feutrée, manquant totalement d'élasticité, d'homogénéité ou de densité; poils trop courts sur la tête, les oreilles et les pattes; absence d'attributs.

Couleur défectueuse.

20. Argenté belge (Belgique - ascendance Argenté de Champagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Argenture et nuance	15
	5. Uniformité et couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Lapin de belle taille aux formes, bien proportionnées, harmonieuses.

Corps : plutôt allongé au dos légèrement arrondi, bien musclé.

Tête : assez forte, allongée, affectant la forme d'un losange aux angles arrondis et portée par un cou fort et assez court; joues proéminentes.

Oreilles: relativement fortes, à bouts légèrement arrondis, solidement implantées, portées bien droites. Longueur de 13 à 14,5 cm.

Pattes : fortes, de longueur moyenne, très musclées.

Queue : de longueur moyenne.

Fanon : admis chez la femelle sans exagération.

2. Poids	kg	M	4,00	4,25	4,50	5,00
	kg	F	4,00	4,50	5,00	5,50
	Points		8	9	10	9

3. Fourrure

Soyeuse, dense et lustrée.

4. Argenture et nuance

La couleur de couverture est formée par la juxtaposition des couleurs propres aux différentes catégories de poils composant le pelage :

- les poils de soutien de couleur noire sur toute la longueur;
- les poils de jarre dont les uns présentent une pointe blanche, alors que les autres sont entièrement colorés.

La proportion existant entre les poils entièrement colorés et les poils argentés est approximativement égale, mais avec un léger surnombre de poils argentés. Cela classe l'Argenté belge pratiquement dans la nuance moyenne.

20. Argenté belge (Belgique - ascendance Argenté de Champagne)

5. Uniformité et couleur de couverture

La couleur fondamentale est noire sur laquelle se repartissent, aussi régulièrement que possible, les poils argentés, sur tout le corps, y compris la tête, les oreilles, les pattes et la queue.

Yeux brun foncé. Ongles noirs.

6. Sous-couleur

La sous-couleur, très importante, est bleu foncé, presque noire.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Léger écart dans le type prescrit; oreilles un peu minces.

Extrémités un peu trop pigmentées; couleur de couverture un peu claire ou un peu foncée; couverture un peu irrégulière; sous-couleur un peu faible.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop ramassé ou tendant vers le gigantisme; oreilles trop fines.

Couleur de couverture hétérogène; extrémités trop foncées; tête plus foncée que le reste du corps; ensemble farineux ou charbonné; nez blanc; absence de sous-couleur ou sous-couleur très faible; base de la sous-couleur blanche.

21. Néo-Zélandais (rouge) (Etats-Unis)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture et du ventre	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Voir description Néo-Zélandais blanc.

2. Poids	kg	M	4,00	4,25	4,50	5,00
	kg	F	4,00	4,50	5,00	5,50
	Points		8	9	10	9

3. Fourrure

Voir description Néo-Zélandais blanc.

4. Tête et oreilles

Voir description Néo-Zélandais blanc.

5. Couleur de couverture et du ventre

La couleur superficielle est rouge renard sur tout le corps. Elle est très brillante. Cette couleur s'étend sur la tête, les oreilles, les pattes, la poitrine et tout le manteau. Elle descend sans aucune teinte dégradée vers le ventre ou elle est un peu plus mate et un peu moins vive.

Le cercle des yeux, le bord des mâchoires et le dessous de la queue sont moins pigmentés.

Yeux brun foncé. Ongles corne foncée.

6. Sous-couleur

La sous-couleur est aussi rouge renard si possible jusqu'à la racine.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

21. Néo-Zélandais (rouge) (Etats-Unis)

Défauts légers

Position 1 à 4 voir Néo-Zélandais blanc.

Un peu de ticking dans la couleur de couverture ; légères stries aux pattes antérieures ; petites régions plus pâles à la surface des flancs ; sous-couleur un peu pâle.

Défauts graves

Position 1 à 4 voir Néo-Zélandais blanc.

Trop de poils noirs dans le manteau; oreilles bordées d'un liseré noir ; Stries blanches aux pattes antérieures ; cercle des yeux et bords des mâchoires blancs ; pattes et poitrine trop pâles.

22. Néo-Zélandais (blanc) (Etats-Unis)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : massif. Cou inapparent. Dos, croupe et râble bien remplis.

Pattes : puissantes et de longueur moyenne.

Queue : de longueur moyenne et large.

Fanon : moyen chez la femelle.

2. Poids	kg	M	4,00	4,25	4,50	5,00
	kg	F	4,00	4,50	5,00	5,50
	Points		8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, de texture légèrement plus rude que chez les autres sujets.

Longueur environ 4 cm.

4. Tête

Tête : bien développée; front large; fortes bajoues.

5. Oreilles

Courtes, très charnues et velues.

Longueur de 9 à 11,5 cm.

6. Couleur

Cf. généralités.

Couleur: blanc pur. Yeux rouges. Ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

22. Néo-Zélandais (blanc) (Etats-Unis)

Défauts légers

Cf. généralités.

Insuffisamment massif; tête un peu longue et pas assez développée; cou légèrement apparent; oreilles un peu fines.

Fourrure insuffisamment dense ou manquant de tenue.

Léger reflet jaunâtre ou ivoire

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop long ou sans ampleur; tête longue et étroite; oreilles trop longues, fines ou pointues; embonpoint gras.

Peau flasque.

Fourrure trop rêche, laineuse, manquant de densité.

Reflet jaunâtre.

23. Fauve de Bourgogne (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : trapu et massif. Cou court.

Pattes : assez courtes et fortes.

Queue : moyenne et large.

Fanon : moyen chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	3,75	4,00-4,50	5,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Dense, lustrée; les poils de soutien sont apparents.

4. Tête et oreilles

Tête : forte, large, ronde et non busquée, bien collée au corps; elle est légèrement plus longue et plus fine chez la femelle.

Oreilles : robustes, velues et bien serrées à la base. Longueur minimum 11 cm, idéal de 11,5 à 12,5 et maximum 13 cm.

5. Couleur de couverture

La couleur de couverture est d'un fauve roux très uniforme, intense et pure, d'une tonalité vraiment chaude. Cette couleur s'étend sur la tête, les oreilles, les pattes, toute la surface du dos et des flancs y compris la poitrine sans aucune teinte dégradée sur les côtés. Le ventre, le menton, la face inférieure de la queue ainsi que le cercle des yeux sont en général plus pâles. Cependant le fauve doit dominer et les parties plus pâles doivent apparaître le moins possible. Les sujets ayant la région des aines d'un fauve intense sont à préférer.

Yeux brun marron uniforme. Ongles corne plus ou moins foncée. Ils ne

23. Fauve de Bourgogne (France)

doivent jamais tendre vers le noir.

6. Sous-couleur

Les poils doivent être individuellement intensément colorés de fauve sur une grande longueur à partir de leur pointe de telle sorte que la couleur descende dans l'ensemble du pelage le plus profondément possible.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Conformation massive et trapue insuffisamment prononcée; épaules un peu étriquées; cou assez apparent; oreilles un peu longues, un peu courtes ou insuffisamment charnues.

Couleur légèrement givrée ou d'une tonalité pas assez chaude; petites régions pileuses plus pâles à la surface des flancs; sous-couleur de deux tonalités différentes et nettement délimitées (zonée); couleur du ventre un peu trop pigmentée.

Toute couleur zonée.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type allongé; cou détaché; oreilles trop longues, trop courtes, trop minces.

Couleur pâle, jaunâtre ou manquant d'uniformité; flancs trop pâles; couleur soit franchement givrée, soit enfumée; oreilles bordées d'un liséré noir; ventre aussi foncé que la couverture.

Sous-couleur trop pâle sur toute la longueur des poils.

Toute zone blanche.

24. Blanc de Hotot (France)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête et oreilles	15
	5. Dessin de la tête	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : robuste, bien arrondi avec une ligne dorsale légèrement bombée.

Pattes : de longueur moyenne.

Fanon : un petit fanon est admis chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	3,50	3,75	4,00-4,50	5,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, très souple, assez fine et bien lustrée. Les poils recteurs sont assez nombreux et bien apparents.

4. Tête et oreilles

Tête : assez forte chez le mâle, plus fine chez la femelle et portée par une nuque assez forte.

Oreilles : charnues, velues, se terminant un peu en pointe, portées droites et s'écartant légèrement à leur sommet. Longueur de 12 à 13,5 cm.

5. Dessin de la tête

Un cercle coloré et bien régulier, d'une largeur d'environ 3 mm, entoure chaque oeil. Les paupières et les cils sont également colorés.

6. Couleur

Le dessin de la tête est noir. Les yeux sont d'un brun noirâtre. A l'exception du dessin précité, le corps est entièrement d'un blanc pur, sans aucune trace de couleur et les poils recteurs assez apparents déterminent le reflet givré caractéristique de la race.

24. Blanc de Hotot (France)

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Petite déviation dans le type.

Fourrure pas assez dense ou un peu courte; poils recteurs pas assez apparents.

Tour des yeux légèrement irrégulier, un peu étroit ou large, ou mal délimité; dentelures.

Traces de poils pigmentés sur le bord des oreilles ou sur toute autre partie du corps.

Paupières un peu pâles.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type défectueux : trop long, trop mince.

Mauvaise fourrure; poils recteurs inapparents.

Tour de l'œil interrompu, touchant la paupière, trop large plus de 6 mm, trop étroit moins de 3 mm; paupières ou cils dépigmentés; mouchetures ou taches pigmentées dans la partie dépigmentée du corps; ongles noirs.

Taches aux yeux (hétérochromie).

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Structure des poils	15
	5. Densité et tenue	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : bien équilibre dans toutes ses dimensions, pas trop allongé, aux contours harmonieux mettant en valeur l'aspect particulier de la fourrure.

Tête : forte et assez large chez le mâle, plus fine chez la femelle

Oreilles : bien droites, recouvertes de poils très courts et soyeux. Longueur de 11 à 13 cm.

Pattes : de longueur moyenne. Les régions plantaires bien garnies de poils.

Queue : de longueur moyenne.

Fanon : le fanon réduit est toléré chez la femelle.

2. Poids	kg	3,00	3,25	3,50-4,50	5,00
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Nanisme généralisé du système pileux. Diminution de la longueur et réduction du diamètre des poils de couverture. L'ensemble des diverses catégories de poils, de même longueur et avec une implantation verticale, donne une sensation de velouté au toucher.

La longueur des poils oscille entre 16 et 20 mm, sans être trop raccourcie (pelage de taupe).

4. Structure des poils

Les poils de jarre, très fins et droits, sont fortement raccourcis d'une structure aussi fine et de la même longueur que la bourre. Ils sont élastiques et forment un ensemble homogène qui donne l'impression de velours. La finesse des poils ne peut pas être excessive pour conserver son

élasticité et éviter l'apparition d'anomalies de texture telles qu'ondulation ou frisettes.

5. Densité et tenue

Le pelage, grâce à sa richesse en bourre, est d'une densité exceptionnelle et présente une bonne résistance au toucher. En passant la main à rebrousse poils, ceux-ci reprennent immédiatement leur position verticale.

6. Couleur

Les variétés citées ci-après sont reconnues.

Castor.

La couleur est d'un brun marron, d'une tonalité vraiment chaude. Cette teinte recouvre tout le manteau en s'étendant le plus possible sur les côtés. Le dessous du corps est blanchâtre : ventre, menton et dessous de la queue, de même que le cercle des yeux et les bords des mâchoires. La nuque est orangée. La base des poils est bleue; l'entre-couleur est orangée. Les oreilles, comme la tête, sont de la même couleur que le manteau et sont en outre bordées d'un liseré noir.

La sous-couleur du ventre est bleuâtre, au moins ébauchée aux marques des aines.

Yeux brun foncé. Ongles corne foncée.

Noir.

Noir très intense sur tout le corps; la base des poils est bleutée.

Yeux brun foncé. Ongles noirâtres.

Bleu.

Deux teintes sont admises

a) Beveren : bleu clair intense sur tout le corps. Yeux gris bleu, Ongles corne.

b) Vienne : bleu ardoise foncé sur tout le corps. Yeux gris bleu foncé. Ongles corne très foncée.

Havane.

Couleur havane sur tout le corps; la teinte idéale est celle du chocolat "fondant"; la sous-couleur est gris perle. Yeux bruns. Ongles bruns.

Jaune.

Jaune orangé très pur sur tout le manteau. Le ventre, le menton et le dessous de la queue sont blanchâtres à crémeux.

Yeux bruns cerclés de poils clairs. Ongles corne.

Gris perle.

Gris perle uniforme et pur sur tout le corps avec reflets platinés.

Yeux gris brunâtre avec reflet rougeâtre. Ongles corne claire.

Chinchilla.

Même couleur que chez le lapin Chinchilla à poils normaux. Le chenillé et la rosette sont moins visibles étant donné que la fourrure est nettement plus courte. Yeux brun noirâtre. Ongles corne.

Chamois.

Même couleur que chez le Thuringe. Yeux brun foncé. Ongles corne.

Lynx.

Beige rosé soutenu avec reflets platinés sur tout le manteau; la base des poils est aussi blanche que possible; l'entre-couleur est brun roussâtre.

Le ventre est blanc avec sous-couleur bleue.

Le dessous du menton, les bords des mâchoires et le cercle des yeux sont plus pâles; le dessous de la queue est blanc.

Yeux gris bleuté à reflet rougeâtre. Ongles corne.

Opale (Lynx bleu).

La couleur est gris bleuté à reflet rosé, assez foncé, et recouvrant en une teinte uniforme la tête, les oreilles, le manteau et descendant le plus bas possible sur les flancs jusqu'au ventre.

L'entre-couleur est feu, la couleur à la base est bleuâtre.

Le triangle de la nuque, petit, est brunâtre.

Le menton, le ventre et le dessous de la queue sont blanchâtres. Les aines sont feu.

Un léger liseré feu sépare la couleur des flancs à celle du ventre.

Yeux bleus, cerclés de poils clairs. Ongles corne plutôt foncée.

Martre brun moyen.

Ensemble brun, mais le dos brun foncé se dégradant sur les flancs; ventre plus clair. Les extrémités (nez, oreilles, pattes et queue) sont brun noirâtre.

Yeux bruns à reflet rougeâtre. Ongles corne foncée.

Martre bleu moyen.

Identique à la zibeline mais bleu; bleu foncé et bleu très pâle.

Yeux bleutés à reflet rubis. Ongles corne foncée.

Martre jaune moyen.

Voir p. 279.

Loutre.

Tout le manteau est d'un noir pur. Le ventre, le menton et le dessous de la queue sont blancs. Ces deux couleurs sont délimitées par un liseré feu qui entoure aussi les narines et les mâchoires. La couleur de la poitrine est un mélange de noir et de feu.

Outre le noir, le bleu et le brun sont également reconnus.

Yeux et ongles : de couleur appropriée à celle de la robe.

Dalmatien.

Couleurs reconnues : le noir, le bleu, le brun, le jaune et le madagascar.

Le fond de la robe est blanc. Le dessin est constitué de nombreuses petites taches colorées de 1,5 à 2 cm de diamètre, recouvrant tout le corps. Ces taches ne peuvent pas rappeler le dessin du papillon.

Yeux de couleur appropriée à celle de la robe. Ongles dépigmentés.

Tricolore.

Le fond de la robe dépigmenté est parsemé de taches noires et jaunes.

Les taches doivent s'étendre le plus possible sur l'ensemble du corps et être à peu près de la même importance. Elles doivent être le plus possible bicolores.

Les coloris sont bien caractérisés; ils doivent être nets :

le noir doit être le plus pur possible, le jaune ne doit pas être lavé, mais soutenu.

A valeur égale, les sujets qui ont la tête marquée sont à préférer à ceux qui ont la tête blanche.

Tricolore papillon.

Le tricolore papillon répond à la même répartition des taches du dessin que le Papillon Rhénan.

Japonais.

Se référer à la description du dessin et de la couleur chez le lapin Japonais.

Russe.

Se référer à la description du dessin et de la couleur chez le lapin Russe.

Feu. Voir la description des contrastes chez le lapin Feu.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Fouurrure un peu grossière; insuffisamment veloutée; légèrement ondulée; petites plages bouclées; un peu clairsemée; croupe, poitrine, cuisses, membres et pattes pourvus de poils rudes et saillants; la plante des pieds dénudée à certains endroits; tête ou nuque insuffisamment fournies; manque de lustre.

Castor : couleur de nuance châtaigne insuffisamment prononcée; flancs gris; entre-couleur insuffisamment étendue et d'une tonalité terne; zone terminale des poils trop étendue provoquant une teinte d'ensemble trop foncée; ongles insuffisamment foncés, stries aux pattes antérieures, ventre crémeux.

Noir : couleur terne; ongles insuffisamment foncés, rouille.

Bleu : couleur insuffisamment pure, rouille.

Havane : couleur fade ou légèrement rouillée.

Jaune : couleur insuffisamment pure.

Gris perle : couleur insuffisamment claire; légers reflets brunâtres; trop bleutée.

Chinchilla : zone terminale des poils trop étendue provoquant une teinte d'ensemble trop foncée; ongles insuffisamment foncés.

Lynx et opale : couleur un peu foncée; sous-couleur un peu vague.

Martre : quelques plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau; extrémités insuffisamment foncées.

Loutre : ongles insuffisamment foncés.

Dalmatien : taches pas assez nombreuses.

Tricolore : couleur fauve un peu lavée.

Japonais : trop grande surface unicolore; poitrine et pattes antérieures unicolores; délimitation des zones colorées insuffisamment nette.

Russe et feu : mêmes défauts que chez le lapin Russe ou Feu.

Défauts graves

Cf. généralités.

Fouurrure rude dite jarreuse et hétérogène; bouclée; clairsemée; manquant totalement de tenue; trop courte; nuque nettement dénudée.

Plaies aux pattes.

Castor : couleur grisâtre ou jaunâtre; entre-couleur brouillée; yeux trop clairs, ventre coloré.

Noir : couleur rouille; trop atténuée; yeux trop clairs.

Bleu : couleur mal définie; trop de rouille.

Havane : rouille; yeux trop clairs.

Jaune: couleur enfumée avec oreilles liserées de noir; yeux trop pâles.

Gris perle : couleur trop foncée; nettement bleuâtre.

Chinchilla : couleur charbonnée; entre-couleur brouillée.

Chamois : couleur uniforme; grisâtre; yeux trop pâles.

Lynx : couleur brunâtre ou trop bleutée; sous-couleur bleutée ou inexistante.

Opale : couleur trop foncée ou trop claire; sous-couleur trop claire ou inexistante.

Martre : couleur quasiment uniforme; couleur siamois; reflets brunâtres chez le bleu; nombreuses plages plus pâles ou plus foncées sur le manteau.

Loutre : couleur noire trop atténuée; nombreux poils feu sur le manteau; yeux trop clairs.

Dalmatien : dessin ressemblant trop à celui du papillon.

Japonais : tête unicolore; manque de zébrures; manque de délimitation des zones.

Russe et Feu : mêmes défauts graves que chez le lapin Russe ou Feu.

Tricolore et papillon tricolore : présence de couleur madagascar.

Remarque

Absence de vibrisses n'est pas un défaut.

26. Californian (Etats-Unis d'Amérique)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur et marques	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : ramassé; poitrine large; arrière-train bien rempli et harmonieusement arrondi; dos large et bien en chair; cou inapparent.

Pattes : plutôt courtes, fortes.

Fanon : admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,50	3,75	4,25	4,75
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Extrêmement dense, aux poils de jarre normaux.

4. Tête

Chanfrein légèrement busqué; de forme plus ou moins ronde.

5. Oreilles

Portées bien fermées, à bouts légèrement arrondis, velues et charnues.

Longueur de 11 à 13 cm.

6. Couleur et marques

Robe d'un blanc pur. Le nez, les oreilles, les pattes et la queue sont colorés et doivent être aussi noirs que possible. La tache du fanon est aussi petite que possible et doit être limitée au fanon même. Les vibrisses implantées dans le masque sont noires.

Yeux rouges. Ongles corne foncée.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

26. Californian (Etats-Unis d'Amérique)

Défauts légers

Cf. généralités.

Oreilles portées un peu écartées. Fourrure un peu rude.

Extrémités (nez, oreilles, pattes et queue) trop faiblement colorées; couleur des ongles trop pâle.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop étroit ou trop allongé; oreilles portées ouvertes ou aux bouts trop arrondis en cuiller.

Fourrure trop longue ou laineuse.

Absence de couleur aux extrémités; ongle(s) blanc(s).

27. Blanc de Vienne (Autriche)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : trapu et cylindrique ; le dos horizontal ; râble épais et la croupe large et bien arrondie. Cou court.

Pattes : assez courtes et fortes.

Fanon : un petit fanon est admis chez la femelle.

2. Poids	kg	3,00	3,50	4,00	4,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Très dense, très souple, douce et fine, d'une élasticité remarquable.

4. Tête

Courte, forte et large.

5. Oreilles

Charnues, bien velues, portées assez serrées l'une contre l'autre.

Longueur de 11 à 12,5 cm.

6. Couleur

Blanc pur. Yeux bleu clair très purs. Ongles dépigmentés.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

27. Blanc de Vienne (Autriche)

Conformation trapue et cylindrique insuffisamment prononcée ; tête un peu longue ; oreilles un peu longues ou un peu courtes.
Couleur légèrement jaunâtre.

Défauts graves

Cf. généralités.

Type trop long ou trop mince; oreilles trop longues, trop courtes ou mal portées.

Fourrure rêche ou trop longue.

Yeux de couleur autre que bleu clair.

28. Papillon rhéna (Allemagne)

Echelle des points	1. Type et conformation	20
	2. Poids	10
	3. Fourrure	20
	4. Dessin de la tête	15
	5. Dessin du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Corps : cylindrique et légèrement allongé.

Tête : forte, cou inapparent.

Oreilles : charnues et velues. Longueur de 11 à 13 cm.

Pattes : fortes, de longueur moyenne.

Queue : de longueur moyenne, assez large.

Fanon : un petit fanon est toléré chez la femelle adulte.

2. Poids	kg	2,75	3,25	3,75-4,00	4,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

La fourrure est dense et souple avec les poils recteurs pas trop longs.

4. Tête

Le papillon, aux ailes déployées, symétriques et régulièrement arrondies, bordant légèrement la mâchoire inférieure et se terminant à la commissure des lèvres.

L'épine, représentant l'abdomen du papillon, est située dans l'axe du chanfrein et est arrondie à son extrémité.

Le tour des yeux, bien fermé et d'égale largeur sur tout son pourtour est bien isolé des autres marques de la tête.

Les taches des joues, rondes ou ovales, ne doivent pas atteindre le tour des yeux.

Les oreilles sont entièrement colorées. A la base, la séparation des couleurs doit être aussi nette et tranchante que possible.

28. Papillon rhéna (Allemagne)

5. Dessin du corps

La raie qui naît derrière les oreilles, se prolonge sur le dos, ininterrompue de la nuque à la base de la queue. Sa largeur est d'environ 2 cm. Le dessus de la queue est également coloré, formant en quelque sorte la continuation de la raie. Le dessous de la queue est blanc.

Les taches des flancs, au nombre de 6 à 8 de chaque côté ont un diamètre de 3 cm environ. Régulièrement réparties, elles doivent se situer sur la moitié arrière du corps, bien séparées les unes des autres, sans se rapprocher trop près de la raie. Quelques taches qui pourraient exister sur les pattes, la poitrine, le ventre ou le dessous de la queue n'ont pas à être prises en considération.

6. Couleur

Tricolore. Le fond de la robe est blanc. Toutes les parties du dessin de la tête, la raie et l'ensemble des marques des flancs comprendront les deux couleurs noir et jaune à l'exception des marques des joues qui peuvent être unicolores.

Ne sont pas à pénaliser, les petites taches se trouvant sur les coudes, la poitrine, les pattes et le dessous de la queue. Le dessin de chaque flanc est à considérer dans son ensemble, il doit être bicolore. Les taches qui le composent, peuvent être unicolore. Préférence aux marques bicolors y compris les taches de joues.

Les yeux sont bruns. Les ongles sont dépigmentés. Tolérance : ongles pigmentés aux pattes postérieures.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Le papillon : épine disgracieuse (de travers, fendue, courte ou tronquée, longue, fine, désaxée); papillon fortement entaillé à l'épine ou ailes remontant exagérément; ailes inégales; ailes s'étendant sur ou bordant insuffisamment la mâchoire inférieure; ailes dentelées; ailes débordant la commissure des lèvres (d'un ou des deux côtés); contour du papillon entaillé; bec de lièvre de couleur blanche.

28. Papillon rhénan (Allemagne)

Le cercle de l'œil : grossier, irrégulier, trop étroit, oeil corné; petite tache entre le cercle de l'œil et le papillon; une touffe blanche dans le cercle de l'œil fermé à l'endroit de l'éperon ne constitue pas un défaut.

La marque de la joue : trop rapprochée du cercle de l'œil (les poils tactiles ne sont plus au centre de la marque); trop petite ou trop grande.

Les oreilles : quelques poils blancs ne dépassant pas plus de 2 cm la base sont tolérés; bordées de quelques poils blancs; oreilles mal délimitées (quelques petites taches détachées à la base des oreilles).

La raie : dentelée ou irrégulière; trop large ou trop étroite; interruption de la raie entre la nuque et les épaules ou pouvant être cachée par la queue relevée et ne dépassant pas 2 cm. Raie s'étendant sur plus d'un tiers du ventre.

Les marques des flancs : légère asymétrie des marques des flancs; taches des flancs plaquées; trop ou trop peu de taches; une tache de chaîne sur un ou deux côtés de la raie; tache des flancs à moins de 2 cm de la raie; marques un peu vers l'avant, trop vers l'arrière ou trop vers le bas; tache(s) des flancs touchant légèrement la raie ; petite touffe blanche dans les marques plaquées.

La queue : face supérieure insuffisamment colorée; extrémité blanche.

Couleur : prédominance d'une couleur dans le dessin de la tête - sauf pour les marques des joues et dans la raie ; quelques poils blancs dans les marques.

Défauts graves

Cf. généralités.

Traces de couleur madagascar.

Le papillon : épine manquante; papillon englobant complètement le menton; papillon trop distant de la mâchoire inférieure.

Le cercle de l'œil : touchant soit les oreilles, soit le papillon; interrompu.

La marque de la joue : une ou les deux marques de la joue touchant le cercle de l'œil; absence d'une ou des deux marques de la joue; une ou les deux marques de la joue dédoublées.

La tête : fortement ébloussée de petites taches.

La raie : toute interruption entre les épaules et la queue relevée (autre que celles constituant un défaut léger); raie formant manteau.

Les marques des flancs : moins de trois taches sur un côté; taches des

28. Papillon rhénan (Allemagne)

flancs touchant fortement la raie; tache(s) des flancs nettement vers l'avant (dans la partie antérieure du corps) ; deux ou plus de deux points de chaîne d'un côté de la raie (les points à moins de 2 cm de la raie, à la nuque, ne sont pas considérés comme points de chaîne).

Les pattes : ongles colorés.

Couleur : le papillon ou le cercle des yeux, ou les oreilles, ou la raie, ou l'ensemble des marques de flancs d'un seul ou des deux côtés du sujet, unicolore ; nombreux poils blancs ou touffes blanches dans les marques.

29. Lièvre belge (couleur) (Belgique, perfectionné en Angleterre)

Echelle des points

1. Type et conformation	20
2. Poids	10
3. Fourrure	20
4. Tête et oreilles	15
5. Pattes et position	15
6. Couleur	15
7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Présente toutes les attitudes du lièvre au repos ou en action. Gracieux ensemble d'un pur-sang, vigoureux, attitude bien éveillée.

Corps : long et allongé (plus long que celui de n'importe quel autre lapin de même poids), élégant avec des flancs musculeux bien relevés. Les épaules sont longues et plates. La ligne dorsale forme une courbe bien accentuée se confondant avec celle de la croupe.

Le ventre est bien relevé et parallèle avec la ligne du dos.

Queue : relativement longue et bien serrée contre la croupe.

Fanon : nul.

2. Poids	kg	3,00	3,25	3,50-4,00	4,50
	Points	8	9	10	9

3. Fourrure

Relativement courte, lustrée, à implantation serrée, lisse, bourre peu abondante.

4. Tête et oreilles

Tête : fine, sèche, osseuse, effilée vers le museau qui est étroit et aplati dans le sens latéral, assez large à la base.

Un cou bien visible augmente l'apparence de la longueur du sujet.

Yeux : grands, ronds, brillants, légèrement proéminents.

Oreilles : plutôt longues, assez étroites à la base, élargies en leur milieu, légèrement arrondies aux sommets, bien serrées l'une contre l'autre.

Longueur 12 à 15 cm.

29. Lièvre belge (couleur) (Belgique, perfectionné en Angleterre)

5. Pattes et position

Position très caractéristique. Portée par des pattes longues, fines, droites, nerveuses et reposant légèrement sur les doigts, la partie antérieure du corps est nettement soulevée de terre, le dessous de l'animal étant complètement dégagé.

6. Couleur

Variétés admises : la couleur lièvre, lièvre feu, le noir et le blanc.

Description du gris lièvre.

a) Couleur de couverture : Roux foncé. Les poils de soutien noirs et certains poils de jarre tiquetés de noir forment un ticking en ondes plus ou moins irrégulières sur toutes les parties du corps sauf sur la poitrine, les pattes, le bas des flancs et les cuisses. Le dessus de la queue est noirâtre. Les extrémités des oreilles sont liserées de noir. Le ventre, les bords des mâchoires et le dessous de la queue sont fort crème à feu. Les vibrisses sont noir brunâtre.

Les yeux sont cerclés d'une teinte plus ou moins claire.

b) Sous-couleur. L'entre-couleur est d'un rouge renard sur les deux tiers de la longueur des poils et change graduellement en une couleur de base d'un bleu ardoise. La sous-couleur de la poitrine, de la couverture et de l'aine est bleue; celle du ventre est blanche à crème clair. Les yeux brun foncé, ongles noirâtres.

Pour les variétés noire et blanche ; consultez la description donnée dans les généralités. Pour la variété feu voir la description du noir et feu mais tolérer des poils noirs sur la gorge.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Léger écart dans le type et la conformation, pattes et tenue. Tête trop développée; oreilles un peu épaisses; ventre un peu affaissé. Couleur un rien fautive : flancs et cuisses un peu pâles, un peu de ticking sur la poitrine et sur les pattes.

29. Lièvre belge (couleur) (Belgique, perfectionné en Angleterre)

Défauts graves

Cf. généralités.

Manque de type et de conformation : type trop court ou trapu, manque de tenue; oreilles trop épaisses, trop courtes ou trop longues; ventre affaissé; pattes trop courtes ou trop fortes; ossature épaisse. Couleur fautive : pour la noire et la blanche, consulter la description donnée dans les généralités. Couverture trop foncée ou trop claire; ventre nettement feu; sous-couleur du manteau trop pâle sauf chez les sujets adultes. Présence de fanon.